



Régate de Sainte-Céleste, le 21 octobre 2007

Instructions de course

- Règlement** : RCV 2005-2008, règlement du Championnat du Haut-Lac et instructions de course.
- Communications** : Affichées au tableau officiel du club-house.
- Parcours** : Triangle ou banane. 3 manches de 1 tour chacune.
Selon la météo, les bouées seront placées en direction de Saint-Joux, de la Piscine du Landeron et du château de Cerlier.
Le C.C. peut réduire le parcours à n'importe quelle marque (pavillon S)
- Départs** : Premier départ 9h45.
L'arrivée du dernier de la manche sonne l'amenée du pavillon L (restez à disposition du C.C., -6 min.), puis début de la procédure de départ (-5, -4, -1, 0 min.).
La ligne de départ est délimitée par deux bouées alignées dans le prolongement du grand mât.

Dans tous les cas le départ se fait en direction de la bouée au vent.
- Pavillonnerie** : Les pavillons sont hissés sur le grand mât, à l'entrée du port.
- Arrivées** : La ligne d'arrivée est marquée par deux bouées alignées dans le prolongement du grand mât. Passez entre les deux bouées.
Restez à disposition du C.C. après les 2 premières manches.
- Attrib. des points** : Système à minima, temps compensé, toutes les manches comptent.
- Prix** : Prix souvenir pour chaque équipage.
D'autres prix peuvent être prévus.

Bonne régata !

No de tél. Comité de Course : 079 349 90 32 (J.-M. Frochaux) ou 078 710 55 98 (C. Bürli)